



# Les Moulins du Val d'Azun



## Un peu d'histoire

Depuis le **5<sup>ème</sup> siècle** des moulins à eau ont fonctionné dans le secteur. Au moyen Age, les populations sont obligées d'utiliser le moulin du seigneur et de payer des **droits de mouture**. Mais les villages éloignés font exception et les paysans construisent des moulins de petite taille, en enfilade le long d'un canal de dérivation. Chaque moulin sert à une ou plusieurs familles qui partagent des jours de mouture. Ils se transmettent de génération en génération.

Leur nombre devient peu à peu considérable jusqu'à atteindre **41** moulins pour 800 habitants à Aucun au début du **19<sup>ème</sup> siècle**. Mais, **le chemin de fer** permet aux grandes minoteries d'envoyer la farine sur Lourdes, Argeles Gazost et Luz. C'est la fin de l'activité des moulins et ils sont peu à peu abandonnés.

Autrefois il y avait tout un chapelet de moulin le long du Boularic qui utilisaient l'eau du même canal de dérivation.

Le moulin qui a été restauré est encadré en rouge

## 1993-1995 Défricher

Dans le cadre de chantiers internationaux, l'association du « Boularic du val d'Azun » a fait venir des jeunes de dizaines de pays différents, estivants, habitants et employés communaux dégagent la ruine envahie par la végétation.



*Crédits photo :*  
*Projet "Au fil de l'eau"*  
*Par le PLVG*



## → 2022    **Reconstruire**

Au tout début c'est la Mairie d'Aucun (propriétaire du moulin) qui par ses démarches administratives, son autorisation de travaux, et son implication pour trouver le financement du mécanisme en bois a rendu ce projet possible.

Les habitants du village participent à la reconstruction du moulin en structurant la base (Pierres, meules, pièces de bois récupérées aux alentours)



L'énergie et l'efficacité des "Copains du Boularic", n'a été possible qu'avec l'implication soutenue de la mairie d'Aucun, la Fondation du Patrimoine, le PLVG et le Parc National .





## Détails de la toiture vue de l'intérieur

Les chevrons de charpente ont été taillés dans des frênes à côté du moulin, délinés et usinés dans l'atelier de Mr Christian Dall'Agnese, membre actif de l'association.



## **2023 Constitution des « Copains du Boularic »**

Une nouvelle association est créée, qui porte le projet actuel.

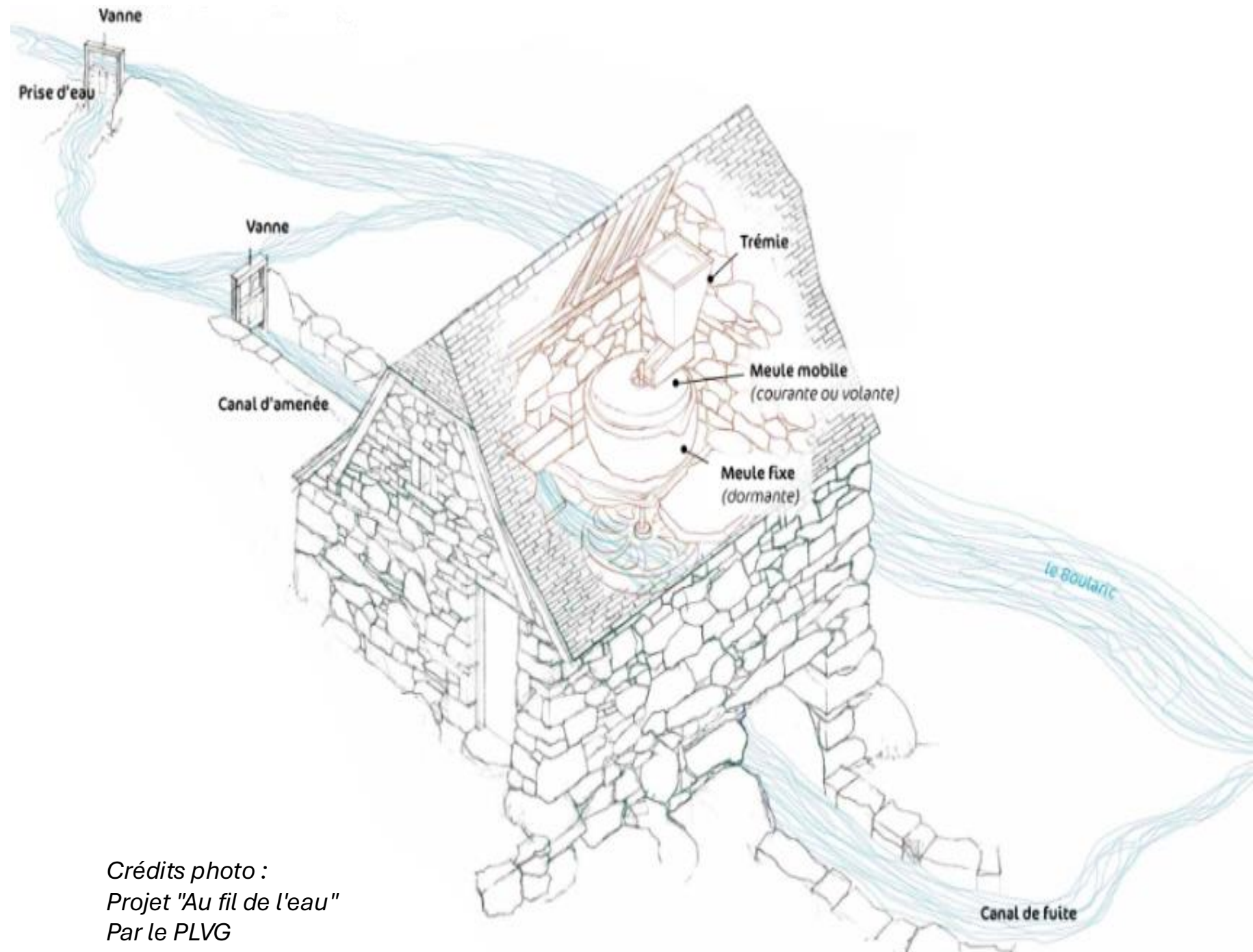
## **2023-2025 Remise en état de marche du Moulin**

Le mécanisme est installé. Les canaux d'amenée et de fuite sont construits. De nombreux essais et mises au point des différents éléments liés au fonctionnement ont donné des résultats encourageants à améliorer encore .



## Fonctionnement

L'eau du Boularic est captée en amont par une prise d'eau, arrive dans une "baignoire" intermédiaire, et finalement au moulin par le canal d'amenée. Elle tombe directement sur la roue en bois (Rouet- roue-rodet) qui entraîne la meule tournante grâce à son axe et continue sa route par le canal de fuite dans le Boularic.



*Crédits photo :  
Projet "Au fil de l'eau"  
Par le PLVG*

Les grains sont placés dans la trémie et tombent sur la zone de broyage. Le babillard est la pièce de bois fixée sur la base de la trémie qui fait vibrer celle-ci en frottant sur la meule tournante, pour faire descendre par saccades le blé au fur et à mesure



Trémie



Meule tournante

Meule dormante

- Dès lors on place la farine complète dans le **Blutoir** (meuble). Avec une manivelle, le tamis hexagonal tourne en séparant le son évacué par une vis sans fin à l'extérieur du meuble, et la farine qui tombe dans l'auge à farine.
- Une fois terminé, il faut prévoir une grosse séance de nettoyage des meules par aspiration et soufflage.



## Pourquoi rénover ce petit patrimoine

Dans le cadre de son objet social, l'association a sollicité la commune et la commission syndicale afin d'obtenir l'autorisation de procéder à des opérations de préservation et d'animations dans toutes ses dimensions du site du moulin communal, du Leyté syndical et des berges du Boularic.

Ces éléments sont le témoignage d'un mode de vie local et pyrénéen d'utilisation des ressources naturelles communes dont la connaissance et la compréhension sont précieux.

Intérêts architectural, culturel, naturel, ethnographique...

Aujourd'hui ce moulin est visité par des écoles et lycées, des groupes culturels, des curieux de ce petit patrimoine, les réseaux sociaux, des TV régionales pour en parler.

Il est le fruit du travail bénévole de notre association qui a également restauré les chemins ruraux anciens entre village pratiqués par nos anciens (chemin du NOUBALAS entre Arrens-Marsous et Aucun, Chemin entre Aucun et Gaillagos en cours d'ouverture)

**Voici d'autres réalisations conduites  
par des membres de l'association**

# Actions pédagogiques conduites auprès du public

Des visites sont organisées régulièrement pour des groupes scolaires

Le 16 04 2025

Lycée agricole **Georges Desclaude** de Saintes classe de 1<sup>ère</sup> **STVA** (bac technologique Science et Technologie de l'Agronomie et du Vivant) avec 30 élèves.

Ils passent 1 semaine de stage territoire et des différents enjeux d'acteurs avec pour axe principal la culture comme facteur de développement local. Ils doivent produire un rapport noté à leur professeur.

# Ouverture de chemin et de sentiers : les Chemins du Noubalas et de Gaillagos





## Le Leyté « le frigo des anciens »

- Il servait après la traite des bêtes à conserver le lait mais aussi à garder au frais les fromages et le beurre.
- Construit à proximité d'une source, l'eau traversait le bâti avec une hauteur entre 10 et 30 cm selon la taille des récipients avec des mottes de terre à sa sortie.
- Sur le dessus et les côtés, des lauzes (ardoises de fortes épaisseurs) étaient intégrées dans les murs en guise d'étagères.
- Ce leyté a été restauré par l'association



**Mercredi 11/03/2026**  
**Remise au jour du moulin**  
**"Vendôme"**



JEUDI 26/03/2026

Remise au jour du moulin "Vendôme" (suite ...)

**A SUIVRE....pour de nouveaux projets dans la joie et la bonne humeur.  
Pour des informations complémentaires ou des demandes d'adhésion vous  
pouvez vous adresser au président de l'association en écrivant à :**

Laurent VALDELIEVRE  
[valdelievrelaurent@gmail.com](mailto:valdelievrelaurent@gmail.com)